

GUIDE

CONSEILS EN ORTHODONTIE

À L'ATTENTION
DES PATIENTS EN COURS
DE TRAITEMENT EN ORTHODONTIE
DANS
UN CONTEXTE DE PANDÉMIE



GUIDE À L'ATTENTION DES PATIENTS EN COURS DE TRAITEMENT EN ORTHODONTIE DANS UN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Le 15 mars 2020, les orthodontistes ont reçu une directive claire de l'Ordre des dentistes du Québec et les autorités de la santé publique : limiter leurs soins aux conditions URGENTES qui résultent d'une **infection**, d'une **douleur aiguë** ou d'un **traumatisme** nécessitant une prise en charge immédiate.

Seuls les patients présentant les conditions énumérées ci-haut seront reçus pour un rendez-vous. Dans un contexte plus spécifique de traitement orthodontique, il faut savoir que les véritables urgences, au sens médical du terme, sont pratiquement inexistantes. Cependant, les situations cliniques suivantes peuvent être rencontrées :

- **Blessures aux joues, lèvres ou à la langue** causant une douleur aiguë, une enflure ou du saignement
- **Appareils brisés ou décollés** causant un inconfort important, empêchant une mastication normale et/ou que vous ne pouvez pas enlever vous-même.

Notez que ces conditions excluent toutes broches décollées ou louses, ainsi que les fils de rétention défectueux ou décollés en partie ou complètement.

Si vous présentez une de ces conditions, contactez votre orthodontiste immédiatement. Après analyse de votre condition, il déterminera si un rendez-vous en urgence est nécessaire (mesure exceptionnelle). Autrement, et pour toutes les autres conditions, votre rendez-vous sera reporté après la pandémie.

Si vous soupçonnez d'être atteint ou vous êtes atteint du COVID-19 et que vous pensez que votre condition requiert un rendez-vous en urgence, l'Association des orthodontistes du Québec vous rappelle que vous devez communiquer au 1 (877) 644-4545 (ligne exclusive au COVID-19) à Santé Québec. Vous serez informé des endroits désignés pour recevoir votre traitement de façon sécuritaire.

Pour vous aider à stabiliser et à soulager votre expérience rencontrée, l'Association met à votre disposition un guide énumérant des conditions buccales pouvant survenir au cours d'un traitement d'orthodontie et les solutions associées. Nous vous rappelons qu'un traitement de nature orthodontique est considéré électif. Selon la condition présente dans votre bouche, la majorité des cas peuvent être stabilisés par vous-même (ou par un parent) et ne sont pas considérés comme des urgences orthodontiques.

CONDITIONS BUCCALES POUVANT ÊTRE RENCONTRÉES EN COURS DE TRAITEMENT ORTHODONTIQUE

Quel type d'appareil portez-vous ? Consulter la section appropriée à votre situation.

- 1. APPAREILS AMOVIBLES (NON COLLÉS)**
- 2. APPAREILS FIXES (COLLÉS)**
- 3. BROCHES ORTHODONTIQUES ET ACCESSOIRES RELIÉS**
- 4. COQUILLES TRANSPARENTES PROGRESSIVES (INVISALIGN OU AUTRE)**
- 5. APPAREILS DE RÉTENTION**

1. APPAREILS AMOVIBLES (NON-COLLÉS)

Des appareils amovibles sont des appareils non collés qu'on peut mettre ou enlever de la bouche.

Ligne de conduite pour la meilleure progression possible de votre traitement pendant la fermeture temporaire de votre clinique orthodontique:

Poursuivre le port de l'appareil amovible et respecter la fréquence recommandée par votre orthodontiste.

SITUATIONS :

1.1 Appareils cassés, déformés ou qui blessent (l'appareil n'entre plus adéquatement dans votre bouche)

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Cesser le port de l'appareil jusqu'à votre prochain rendez-vous après la pandémie.

1.2 Appareils perdus

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Contactez votre orthodontiste pour l'informer de la situation, et attendez votre prochain rendez-vous après la pandémie.

2. APPAREILS FIXES (COLLÉS)

Ligne de conduite pour la meilleure progression possible de votre traitement pendant la fermeture temporaire de votre clinique orthodontique:

- Continuer à suivre les recommandations habituelles (alimentation et hygiène dentaire)
- Si vous êtes en cours d'activation (tours de clé) de l'appareil, terminer les activations tel que prescrit par votre orthodontiste.

SITUATIONS :

2.1 Séparateurs entre les dents

Petits élastiques (de couleur bleu, mauve ou blanc) insérés temporairement entre les dents. Les séparateurs créent l'espace requis entre les dents pour permettre l'installation confortable d'un nouvel appareil collé.

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Conserver les séparateurs jusqu'au rendez-vous d'installation de l'appareil.

En temps de pandémie COVID-19 :

À l'aide d'une petite pince préalablement désinfectée (exemple : pince à épiler), retirer tous les séparateurs en le saisissant par le côté ou par le dessus de la dent. En cas d'échec, contacter votre orthodontiste. Celui-ci va évaluer la situation et déterminera la nécessité de planifier un rendez-vous d'urgence (mesure exceptionnelle).

IMPORTANT : si un séparateur est manquant (que vous ne le voyez pas), il a été soit avalé ou soit qu'il s'est enfoui sous la gencive. Si votre enfant ne se rappelle pas de l'avoir perdu ou avalé, il est important de contacter votre orthodontiste et d'obtenir un rendez-vous afin de vérifier la gencive. En cas d'enfouissement, le ou les séparateurs doivent être retirés.

2.2 Appareils fracturés ou partiellement décollés

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Si l'appareil ne gêne pas la mastication, conservez tel quel et attendez votre prochain rendez-vous. Si l'appareil cause une blessure ou ne permet pas de mastiquer normalement, contactez votre orthodontiste. Votre condition sera analysée et il déterminera la nécessité d'un rendez-vous d'urgence (mesure exceptionnelle). Notez qu'à ce rendez-vous, seul l'appareil sera retiré afin de rendre le patient confortable, et celui-ci sera recollé ultérieurement lors d'un rendez-vous planifié après la pandémie.

IMPORTANT : si l'appareil est partiellement décollé et encore fixe dans la bouche, il faut arrêter les activations si celles-ci ne sont pas encore terminées.

2.3 Appareils complètement décollés

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Conservez l'appareil dans un lieu sécuritaire et attendez votre prochain rendez-vous après la pandémie. Ne pas oublier d'apporter votre appareil lors de ce rendez-vous.

IMPORTANT : ne pas tenter de remettre votre appareil dans la bouche.

3. BROCHES ORTHODONTIQUES ET ACCESSOIRES RELIÉS

Ligne de conduite pour la meilleure progression possible de votre traitement pendant la fermeture temporaire de votre clinique orthodontique:

Suivre les dernières recommandations de votre orthodontiste :

- Si vous portez des élastiques entre les dents du haut et du bas, poursuivre le port tel que prescrit (même sorte d'élastique et même position), mais réduire votre fréquence à 8 heures par jour (durée recommandée pour stabiliser votre correction).
- Poursuivre le port des appareils ou accessoires reliés, tel que recommandé lors de votre dernier rendez-vous.

IMPORTANT : puisque la durée de la pandémie est inconnue, il est aussi important de respecter la durée recommandée pour le port de vos élastiques de 8 heures afin de ne pas épuiser votre réserve. Dans le contexte temporaire de la pandémie, aucun sac d'élastiques de vous sera acheminés.

SITUATIONS :

3.1 Un fil trop long qui pique

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

- Recouvrir le fil avec de la cire orthodontique
- Tenter de replier le fil vers la dent afin qu'il ne pointe plus vers la région blessée
- Tenter de couper le fil (la partie qui dépasse) avec un coupe-ongle ou une petite pince (pince à cuticules/ongles disponible en pharmacie) préalablement désinfecté.
- Contacter votre orthodontiste pour planifier un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Tenter de stabiliser la situation afin d'être confortable, et attendre votre prochain rendez-vous après la pandémie. En cas de blessure, enflure ou saignement, contacter votre orthodontiste. Celui-ci va évaluer la situation et déterminera la nécessité de planifier un rendez-vous d'urgence (mesure exceptionnelle).

3.2 Un fil sorti d'une broche

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

- Recouvrir le fil avec de la cire orthodontique
- Tenter de replacer le fil avec vos doigts ou encore avec l'efface à l'extrémité d'un crayon de plomb. Couper le long segment sorti du fil le plus près possible du prochain boîtier.

En temps de pandémie COVID-19 :

Tenter de stabiliser la situation afin d'être confortable, et attendre votre prochain rendez-vous après la pandémie. En cas de blessure, enflure ou saignement, contacter votre orthodontiste. Celui-ci va évaluer la situation et il déterminera la nécessité de planifier un rendez-vous d'urgence (mesure exceptionnelle).

Note : la **cire orthodontique** est disponible dans les pharmacies.

3.3 Une broche décollée récupérée, perdue ou disparue

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Conserver votre broche si possible, et contacter votre orthodontiste pour planifier un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Conserver votre broche si possible, et attendre votre prochain rendez-vous après la pandémie. En cas de blessure, enflure ou saignement, contacter votre orthodontiste. Votre condition sera analysée et il jugera de la nécessité d'un rendez-vous d'urgence (mesure exceptionnelle).

3.4 Une broche décollée qui reste attachée au fil

La broche peut blesser la joue ou la gencive, et elle peut aussi bouger et se déplacer le long du fil.

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Replacer la broche vis-à-vis la dent et l'immobiliser en recouvrant la broche avec de la cire.

En temps de pandémie COVID-19 :

Tenter de stabiliser la situation afin d'être confortable, et attendre votre prochain rendez-vous après la pandémie. En cas de blessure, enflure ou saignement, contacter votre orthodontiste. Après analyse de votre condition, il jugera de la nécessité de vous donner rendez-vous d'urgence (mesure exceptionnelle).

3.5 Une broche décollée qui servait à attacher un élastique

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Cesser de porter cet élastique ainsi que tous les autres. Contacter votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Cesser de porter tous les élastiques jusqu'à votre prochain rendez-vous après la pandémie.

3.6 Ligatures perdues ou défaites

Les ligatures (métalliques ou élastiques) sont fixes et servent à engager et stabiliser le fil dans les broches. Celles-ci peuvent occasionnellement de détacher ou de défaire.

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Ligature élastique : si vous l'avez récupérée, replacer la ligature à l'aide d'une petite pince (exemple : pince à sourcils) préalablement désinfectée.

Ligature métallique : couper la partie qui dépasse à l'aide d'une petite pince. En cas d'écorchure, cette même partie peut aussi être repliée sur elle-même (vers la dent) à l'aide de l'efface à l'extrémité d'un crayon de plomb.

Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Stabiliser la situation à l'aide des méthodes énumérées ci-haut. Attendez votre prochain rendez-vous régulier chez votre orthodontiste après la pandémie.

3.7 Chaînettes élastiques brisées et/ou défaites

Celles-ci sont constituées de maillons et sont enfilées sur chaque boîtier par votre orthodontiste afin de relier les dents ensemble.

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Couper ou retirer le segment trop long qui peut gêner. Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Couper ou retirer le segment trop long qui peut gêner, et attendez votre prochain rendez-vous après la pandémie.

3.8 Ressorts fixés sur le côté des dents (exemple : Forsus)

Ces ressorts métalliques servent à corriger un décalage important entre les dents du haut et du bas.

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Si les 2 parties sont détachées l'une de l'autre, il est possible de réinsérer la tige (partie plus mince) dans le ressort (partie plus épaisse) en ouvrant la bouche au maximum et en compressant le ressort pour qu'il devienne plus court.

Si cette procédure est trop difficile, stabiliser chaque partie. Attachez la partie supérieure (ressort) le long des dents et du fil orthodontique l'aide d'une soie dentaire autour du fil. Faites la même chose pour la partie inférieure (tige). Cette procédure s'applique également pour les ressorts constitués d'un seul morceau.

Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Stabiliser la situation à l'aide des méthodes énumérées ci-haut.

Attendre votre prochain rendez-vous régulier chez votre orthodontiste après la pandémie.

3.9 Bras d'ancrage latéraux (appareils de type Carriere)

Ces bras sont reliés à des élastiques de forte intensité afin de corriger les décalages entre les dents du haut et du bas.

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Si un des 2 bras ou les 2 bras décollent, arrêter de porter les 2 élastiques.

Contactez votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Si un des 2 bras ou les 2 bras décollent, arrêter de porter les 2 élastiques.

Attendre votre prochain rendez-vous après la pandémie.

4. COQUILLES TRANSPARENTES PROGRESSIVES (INVISALIGN OU AUTRES)

Ligne de conduite pour la meilleure progression possible de votre traitement pendant la fermeture temporaire de votre clinique orthodontique:

Suivre les dernières recommandations de votre orthodontiste :

- Poursuivre le port des coquilles et les **changer** à la fréquence prescrite.
- Lorsque vous serez rendu à la dernière coquille prescrite ou disponible, compléter la durée de port de cette coquille, puis diminuer la durée du port à 8 heures par jour.
- Attention particulière : certaines coquilles ne peuvent pas être portées sans l'intervention de l'orthodontiste (exemple : réduction d'émail entre les dents). S'il y a lieu, soyez attentifs aux inscriptions rajoutées sur les enveloppes et contactez l'orthodontiste en cas d'incertitude.
- Si vous portez des élastiques entre les dents du haut et du bas, poursuivre le port tel que prescrit (même sorte d'élastique et même position), mais réduire votre fréquence à 8 heures par jour (durée recommandée pour stabiliser votre correction).
- Poursuivre le port des appareils ou accessoires reliés, tel que recommandé lors de votre dernier rendez-vous.

IMPORTANT : puisque la durée de la pandémie est inconnue, il est aussi important de respecter la durée recommandée pour le port de vos élastiques de 8 heures afin de ne pas épuiser votre réserve. Dans le contexte temporaire de la pandémie, aucun sac d'élastiques ne vous sera acheminé.

SITUATIONS :

4.1 Je n'ai plus de nouvelles coquilles à mettre

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Contactez votre orthodontiste pour planifier un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Poursuivre le port de la dernière coquille active jusqu'à votre prochain rendez-vous, et réduire la durée à 8 heures par jour. Il est très important, voire essentiel, de ne pas interrompre le port de vos coquilles. Votre dernière coquille agit comme un appareil de maintien de votre position dentaire actuelle.

Prendre soin de conserver votre avant-dernière coquille en cas de bris ou de perte de votre coquille actuelle.

Attendre votre prochain rendez-vous après la pandémie.

4.2 Mon orthodontiste devait me remettre une nouvelle série de coquilles lors de mon prochain rendez-vous

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Votre nouvelle série de coquilles, ainsi que les procédures cliniques indiquées et associées à la remise de vos coquilles, vous sera remise à votre rendez-vous régulier.

En temps de pandémie COVID-19 :

Puisque votre prochain rendez-vous est annulé dû à la pandémie, il sera impossible de vous remettre votre prochaine série de coquilles. Notez qu'il est interdit par notre code de déontologie de vous remettre vos nouvelles coquilles ni de vous les faire parvenir puisque cet acte fait partie inhérente d'un rendez-vous régulier avec votre orthodontiste. L'Ordre des dentistes du Québec a été formel qu'il n'y aurait pas d'exception dans cette période de pandémie.

La consigne est d'attendre votre prochain rendez-vous après la pandémie.

4.3 J'ai brisé ou perdu ma coquille actuelle

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Contactez votre orthodontiste pour vous informer de la marche à suivre.

En temps de pandémie COVID-19 :

Poursuivre votre traitement avec la coquille suivante, mais doubler le temps prescrit par votre orthodontiste.

4.4 J'ai perdu un attachement ou un taquet

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Contactez votre orthodontiste pour vous informer de la marche à suivre.

En temps de pandémie COVID-19 :

Poursuivre le port des coquilles jusqu'à votre prochain rendez-vous après la pandémie.

4.5 J'ai perdu un bouton qui sert à attacher un élastique

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Cesser de porter cet élastique ainsi que tous les autres. Contacter votre orthodontiste pour obtenir un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

Cesser de porter tous les élastiques jusqu'à votre prochain rendez-vous après la pandémie.

Association
des orthodontistes
du Québec

5. APPAREILS DE RÉTENTION

Appareils mis en place par votre orthodontiste à la toute fin de votre traitement. Ces appareils assurent la stabilité de vos résultats, c'est-à-dire que vos dents ne bougent pas suite au traitement.

Il existe plusieurs types d'appareils de rétention, et ils sont souvent utilisés en combinaison. Voici les plus utilisés : fils collés derrière les dents, palais en acrylique amovible combiné à un arc métallique entourant les dents d'en avant, coquilles transparentes amovibles portées la nuit.

5.1 Fil lingual décollé (une partie ou au complet)

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

Si le fil décollé vous blesse, contacter votre orthodontiste pour planifier un rendez-vous dès que possible. Dans l'intervalle de votre rendez-vous, appliquer de la cire orthodontique sur portion du fil qui blesse.

En temps de pandémie COVID-19 :

Appliquer de la cire orthodontique sur la région du fil qui blesse, et tenter de stabiliser votre situation.

En cas de blessure majeure et d'irritation importante à la gencive ou à la langue, contacter votre orthodontiste. Celui-ci évaluera votre état et va décider de la nécessité d'un rendez-vous d'urgence (mesure exceptionnelle).

5.2 Appareil de rétention amovible brisé ou perdu

QUOI FAIRE ?

En temps normal :

En cas de perte ou de bris de votre appareil de rétention amovible (palais en acrylique, coquille transparente), contacter votre orthodontiste pour un rendez-vous dès que possible.

En temps de pandémie COVID-19 :

En cas de perte ou de bris de votre appareil de rétention amovible (palais en acrylique, coquille transparente), contacter votre orthodontiste qui vous offrira un rendez-vous en priorité après la pandémie.